

## MISSION TEMPS ETUDIANT(S) UNIVERSITE DE POITIERS

### 2018-19 IDEFI PaRé et l'enquête « Temps & conditions de vie étudiantes »

Le **projet IDEFI PaRé** (2012 – 2020) avait pour objectif de favoriser la réussite de tous et toutes dans une logique d'égalité des chances et de réussite plurielle.

« Mais de toutes façons, vous à l'université notre temps à nous des étudiants, vous n'en tenez jamais compte ! », cette adresse d'un étudiant dans le cadre d'un chantier participatif à la Maison des Etudiants fut un déclic pour engager une réflexion sur le temps.

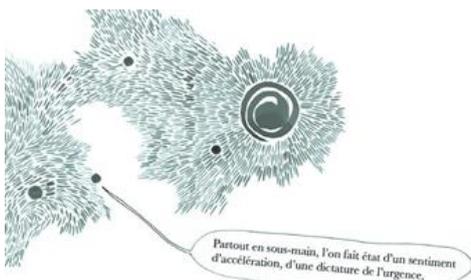
En effet, la vie étudiante est multidimensionnelle et s'inscrit dans un temps contraint. Il s'agissait d'aller explorer les difficultés ressenties : manque de disponibilité pour la vie associative, accès aux lieux d'études, isolement de certains étudiants l'été et le dimanche, non-respect des jeudis après-midi libérés, articulation formation et contrats salariés, pause déjeuner trop courte, horaires des transports... Il s'agissait de repérer les frottements et de voir comment mieux articuler les différents temps de la vie étudiante en créant un écosystème favorable à la réussite étudiante en lien avec les acteurs du territoire.

Une enquête **conditions de vie étudiante** a été menée en 2018 à l'échelle des COMUE de Nouvelle Aquitaine sur les conditions de vie étudiante. L'université de Poitiers a ajouté un volet spécifique sur les questions liées au temps.

Cette enquête (avec 16 % de répondant-es et une bonne représentativité) complétée par des focus-groupes a donné lieu à un rapport d'enquête sous forme de livret scientifique.

Quelques données sur l'université de Poitiers:

- 34 h de travail /semaine lié aux études (heures de cours + travail personnel) avec un temps de travail personnel lié aux études plus important pour les femmes
- 20 % des étudiant-es avec plus de 7 h de formation sur une journée la semaine précédente, 1/ 4 avec beaucoup de trous dans leurs emplois du temps
- 1/3 des étudiant-es ont une activité salariée, souvent nécessaire dès la première année de licence et dont le volume horaire augmente avec le niveau d'études. Pour 2/3 d'entre eux, ce travail est en lien avec leurs études. 1/5 estiment que ce travail salarié a un impact négatif nuit à leurs études
- 1/3 des étudiant-es engagées
- 8 h / semaine en moyenne pour la culture et les loisirs et 2 h pour le sport (moins pour les femmes)
- 640 € de ressources mensuelles en /mois , ¼ exprimant des difficultés financières



Marie Bouts – La flèche du temps

Ce travail a été présenté au sein de l'université mais aussi aux responsables Vie étudiante de 40 universités, le Ministère, la CPU, le CNOUS et le réseau des Services de santé universitaires.

Son appropriation s'est faite aussi par l'élaboration d'une carte sensible « La Flèche du temps » avec l'artiste Marie Bouts, qui a travaillé à partir de parcours sur le campus avec les étudiant-es, d'écoutes de leurs paroles, de recueil de cartes postales d'étudiant-es pour établir un livret et une carte du temps sensible.

## Depuis 2020 Mise en place d'une mission Temps étudiant(s)

Un Bureau des Temps devenu Mission Temps a été créé pour que les questions liées aux temps étudiants continuent à être prise en compte par l'établissement.

L'université de Poitiers a été la première université se doter de ce service jusque-là développé par des collectivités territoriales. Elle a adhéré à ce titre au réseau Tempo Territorial.

### ■ Prise en compte des étudiant-es à besoins spécifiques



Un travail avait été initié dans le cadre du projet IDEFI PaRé sur la question particulière **des temporalités des étudiant-es parents** avec la réalisation d'une enquête et le soutien à la création d'une association étudiante. Il s'est poursuivi avec la mise en place d'un contrat d'aménagement d'études spécifique et la réalisation en 2023 d'un ouvrage de la collection Collecte de Paroles étudiantes consacré à ces questions <https://www.calameo.com/read/006534346ec2435641e9c>.

Il se poursuit avec un travail sur la question de la garde d'enfants et sur la création d'espaces d'allaitement.

Pour répondre aux besoins spécifiques des **étudiants internationaux** qui se retrouvaient isolés l'été à Poitiers, un programme dit **Maison d'été** a été testé dès 2019 par la Maison des étudiants puis déployé en 2020 pour proposer un ensemble d'animation aux étudiant-es restant l'été à Poitiers, étudiants internationaux en grande partie. Il est réédité depuis chaque année.



L'université s'est également intéressée à la situation des **étudiant-es salarié-es** qui conjuguent difficultés liées à la précarité et tensions temporelles.

En novembre 2020, l'université de Poitiers a organisé en ligne la semaine du temps universitaire <https://uvtv.univ-poitiers.fr/program/la-semaine-du-temps-universitaire/index.html>. Dans ce cadre ont été présentés le documentaire « je travaille pour étudier » réalisé en immersion sur le campus ainsi qu'un recueil de paroles étudiantes sur le temps du confinement coordonné par le journaliste Patrice Mancino.



Ce travail s'est poursuivi avec la mise en place d'un cycle « je travaille pour étudier » associant conférences, ciné-débats, ateliers avec les étudiant-es, dont un atelier « filme ton job étudiant » permettait aux étudiant-es de filmer leur travail salarié <https://www.univ-poitiers.fr/je-travaille-pour-etudier/>. Et la réalisation d'un ouvrage de Collecte de paroles étudiantes consacré au travail salarié des étudiant-es (<https://www.calameo.com/read/00653434637dd52646247>).

Le 20 mars 2024, un rendez-vous de la mission Temps étudiant-es a permis de présenter courts métrages des étudiant-es et textes de l'ouvrage, et de débattre sur les défis en termes de temps auxquels ces étudiant-es sont confronté-es. Ce travail de valorisation et de diffusion va se poursuivre, notamment en co-création avec le Méta Centre Dramatique National installé sur le Campus de Poitiers.

D'autres questions temporelles spécifiques ont également été abordées avec l'établissement d'un contrat d'aménagement d'études pour les **artistes confirmés** (vote CFVU du 27 mai 2021) comme pour les **sportifs de haut niveau** (un vote CFVU 16 mai 2024 a permis de consolider la commission permettant de délivrer le statut au niveau de l'établissement, même si le statut était déjà reconnu auparavant).

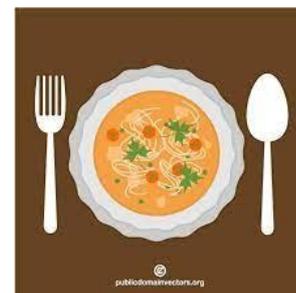
## ■ *Cadrement des emplois du temps pour toute la population étudiante*

En 2021, la mission Temps de l'université a choisi de **travailler sur la question de la pause méridienne des étudiant-es**, un temps insuffisant étant mentionné par les étudiant-es dans l'enquête de 2018 comme lors des travaux en focus-groupes ultérieurs.

Un travail d'audition des parties prenantes concernées a été réalisé : élu-es étudiant-es (qui ont mené un travail d'enquête auprès des étudiant-es de leur composante), CROUS, directeurs ou assesseurs de composantes et gestionnaires d'emplois du temps, coordinateurs des sites de Niort et Angoulême. **Ce travail d'auditions a mis en évidence la nécessité de respecter dans l'organisation des emplois du temps une pause méridienne d'1h30 pour permettre aux étudiant-es d'avoir un temps de pause suffisant pour souffler et pour accéder aux repas du CROUS (dont le repas à 1 € mis en place après la crise COVID).**

Saisie de cette question en avril 2022, la CFVU a par délibération (CFVU 20220407\_06) voté les principes généraux suivants de cadrement des emplois du temps :

- pause méridienne d'1h30 chaque jour de la semaine
- semaine d'enseignement organisée du lundi au vendredi avec libération du jeudi après-midi
- étalement horaire des sorties des grands amphis



En 2023, la mission temps a souhaité engager un travail pour analyser l'effectivité de la mise en œuvre de ces principes généraux de cadrement des emplois du temps pour l'année universitaire 2022-2023. Ce travail d'audit a été réalisé à partir de l'analyse du logiciel ADE.

Il a permis d'observer que, pour la période 2022-2023, sur la globalité de l'université, ce sont plutôt les jeudis après-midi qui semblent plus difficiles à respecter que les pauses méridiennes. **Pour la pause méridienne, la situation est meilleure que la situation observée lors des auditions en 2021-2022. Les consignes votées ont donc porté leurs fruits en 2022-2023 sur la durée de la pause méridienne. C'est moins le cas sur la question de la libération des jeudis après-midi.** On note des situations très différenciées selon les UFR ou sites géographiques, selon les niveaux aussi. Il s'agit là d'une photographie sur une année qui illustre la variété des situations. Dans certains cas, des contraintes particulières (locaux, alternance...) l'expliquent. Ailleurs les modes de construction des emplois du temps pourraient être réinterrogés.

Certaines composantes n'ont pas pu être analysées dans le cadre de cette étude (ENSIP, INSPE, IUT 86, IUT 16...) ou l'ont été seulement partiellement (Médecine-Pharmacie notamment). L'analyse demandera à être affinée et poursuivie dans le temps. La question de la possibilité d'associer respect des pauses méridiennes et des jeudis après-midi libérés pose aussi probablement en creux la répartition des heures de cours sur la semaine, qui n'a pas été analysée dans cette étude.

Cette analyse complétée d'un addendum sur la situation observable au premier semestre 2023-2024 a été présentée en CFVU le 7 décembre 2023.

Elle va être reprise cette année en lien avec l'Observatoire de la Réussite et de la Vie Etudiante de l'établissement.

## ■ *Reconnaissance de l'engagement étudiant*

Conformément aux préconisations de la circulaire du 23 mars 2022, l'université de Poitiers a mis en place un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant pour reconnaître et valoriser davantage les initiatives et engagements étudiants dans la mesure où ils favorisent la réussite plurielle et l'expérience des étudiantes et étudiants. Cette gratification prend la forme d'une bonification de la moyenne pour les formations pour lesquelles l'université de Poitiers est accréditée, ainsi qu'un open badge « engagement étudiant ».

## Les perspectives

Le travail engagé sur les axes présentés plus haut va se poursuivre.

La **nouvelle enquête portée par l'OREVE sur les conditions de vie étudiante en 2023-2024** reprenant les mêmes questions sur le temps que l'enquête de 2018 nous permettra d'avoir un regard comparatif et de définir de nouveaux champs d'action au plus près des besoins des étudiant-es.

Par ailleurs d'autres axes de travail sont ouverts ou vont l'être sur les **liens entre temps et pédagogie** et les **liens entre temps et santé mentale**.

Une piste de travail serait de parvenir à présenter aux étudiant-es, par formation, **des emplois du temps complets**, i.e. des emplois du temps intégrant le temps de travail personnel attendu.

Le 5 décembre 2024, le prochain Rendez-vous de la Mission temps traitera avec le Pr. Gicquel directeur de la Maison des Adolescent-es et jeunes Adultes de la Vienne de **ce temps particulier de transition vers l'âge adulte que représente le moment étudiant en termes de développement psycho-cognitif**. Comment se caractérise cette période de 18 à 25 ans qui représente la fin de la maturation cérébrale ? Quelles en sont les ressources -forces et risques-fragilités ? Quels éclairages cela peut nous apporter côté pédagogie en termes de psychopédagogie mais aussi sur l'ensemble des dimensions qui participent de la réussite étudiante, comme l'attention à avoir sur certains risques ou les modalités d'accompagnement à développer en termes de compétences psychosociales par exemple ?

Nous avons également en projet l'organisation **d'une journée sur le ralentissement** dans le cadre d'un projet européen ou d'un festival culturel.

Comme nous l'avons fait avec les étudiant-es parents, nous voudrions aussi mieux regarder la question des **étudiant-es aidant-es**.

Enfin, nous souhaiterions pouvoir échanger avec d'autres universités sur ces questions de politiques temporelles.

**Le groupe-projet de la mission Temps** réunit Sasha Bosman VP étudiant, Laurent-Emmanuel Brizzi VP vie de campus et patrimoine, Sybille Lajus VP vie étudiante, culture et Sports, Dominique Royoux enseignant-chercheur géographe spécialiste des politiques temporelles, Lionel Vinour DGSA Vie de Campus & transition, Céline Magnant directrice de la Maison des étudiants, Eric Alvinerie et Valérie Lefevre ingénieur-es du service I-médias. Isabelle Bertrand Directrice de l'OREVE et Grégory Mousserion directeur du pôle Formation & Réussite étudiante y sont également invités. Isabelle Delpérié chargée de mission bien-être étudiant au Pôle vie de Campus coordonne les travaux du groupe.

### **Contacts missiontemps**

VP Vie étudiant Culture et Sport : Sybille Lajus ([sybille.lajus@univ-poitiers.fr](mailto:sybille.lajus@univ-poitiers.fr) – 07 64 00 33 04)

VP Etudiant : Sasha Bosman([sasha.bosman@univ-poitiers.fr](mailto:sasha.bosman@univ-poitiers.fr))

Coordination : Isabelle Delpérié ([isabelle.delperie@univ-poitiers.fr](mailto:isabelle.delperie@univ-poitiers.fr) - 07 62 56 51 47)

MAJ 04/11/2024